



Bujumbura, le 01/05/2020

Association des Employeurs du Burundi

Discours de l'Association des Employeurs du Burundi (AEB) aux cérémonies de célébration de la Fête Internationale du Travail (le 01/05/2020)

- Excellence Monsieur le Président de la République et votre épouse,
- Honorables parlementaires et sénateurs,
- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Gouverneur de la province Ngozi,
- Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales accréditées au Burundi,
- Mesdames, Messieurs les hauts cadres de l'Etat et des entreprises
- Mesdames, Messieurs les employeurs et les travailleurs,
- Chers invités tout protocole observé,

Que la paix de Dieu soit avec vous tous pour que nous puissions renforcer la sécurité, la productivité, la justice et le développement.

La présente fête du travail et des travailleurs arrive à la période des élections. Le comité des fêtes a demandé que les allocutions d'aujourd'hui se focalisent sur l'utilité d'aller voter massivement sans toutefois négliger les activités professionnelles quotidiennes source de vie pour tout le monde .

Dans certaines régions c'est la période de récolte du haricot qui commence dans quelques jours .Dans d'autres, c'est la période des cultures maraichères qui commence .Que personne ne se laisse distraire par des causeries politiques, des meetings ou par les boissons distribuées parfois à ces occasions pour acheter les voix des électeurs ou oublie de vaquer à ses activités professionnelles.

Même ceux qui ont d'autres activités professionnelles tels que les enseignants, les médecins et les infirmiers et d'autres, que ce soit dans l'administration publique ou dans le secteur privé, tout le monde devrait donner priorité aux devoirs professionnels.

Les attroupements pour des discussions à caractère politique qui empêchent aux travailleurs de s'acquitter correctement de leurs devoirs professionnels sont à décourager. Nous profitons de l'occasion pour inviter les employeurs à faire respecter la loi et les règlements en la matière pour que l'impact des élections ne soit pas négatif sur la production des biens et des services.

Cette fête donne l'occasion à l'Etat et aux organisations d'employeurs et de travailleurs d'évaluer leurs réalisations de l'année ou des années précédentes ou d'échanger sur les actions à mener pour promouvoir l'emploi décent.

Le message de l'Association des Employeurs (AEB) comporte deux parties :

La première pour remercier le Gouvernement de ses réalisations en matière de travail et de l'emploi durant les quinze années que la régime vient de passer à la direction du pays et la deuxième sur les suggestions des actions à mener dans un court et moyen termes en vue de développer le secteur professionnel.

I. Remerciements pour les réalisations terminées et celles en cours

Nos premiers remerciements vont à notre Dieu tout puissant qui a guidé et aidé le Président de la République et le Gouvernement qui l'assiste, à gouverner le pays dans la paix et le progrès durant ces quinze dernières années.

Nous voudrions remercier le Gouvernement de ses nombreuses réalisations dans le domaine du travail et de l'emploi, mais le temps limité qui nous est imparti nous oblige à ne résumer que deux grandes :

I.1. Le renforcement du tripartisme dans la gestion du monde du travail et de l'emploi

Nous disons merci au Gouvernement parce qu'il a privilégié l'entente et la concertation entre lui-même et les organisations des employeurs (AEB) et la Confédération des Syndicats du Burundi (COSYBU) dans la recherche des solutions concertées à toutes les questions du monde du travail et de l'emploi. Cette démarche a même été très appréciée dans les milieux de l'organisation Internationale du travail.

Les ministres en charge du travail et de l'emploi qui ont ouvert plus que les autres à la promotion du tripartisme sont : Mme Annonciate SENDAZIRASA et Mr Felix MPOZE RINIGA. Je vous saurais gré de bien vouloir les applaudir très chaleureusement.

Nous espérons que leurs remplaçants dans les gouvernements à venir pourront continuer dans la même voie. Les représentants du Gouvernement doivent toujours avoir à l'esprit, que les lois nationales et internationales en la matière sont basées sur la démocratie et qu'elles donnent aux employeurs et aux travailleurs les droits de défendre leurs intérêts légaux.

La voie du tripartisme, du dialogue social et de la concertation a été renforcée à partir de 2011. Cette année, les représentants de l'Etat, ceux des employeurs et ceux des travailleurs se sont convenus de diminuer les conflits collectifs de travail et les grèves et de signer la « Charte Nationale de Dialogue Social ». Après consultations tripartites, le Gouvernement a mis en place le Comité National de Dialogue Social qui est une structure paritaire chargée d'appliquer la Charte. Elle est représentée par des Comités de Dialogue Social dans les branches d'activités économiques et dans toutes les provinces. Actuellement, on est à la phase de création des comités de dialogue social bipartites au niveau des entreprises et des services de l'administration publique.

Même si le projet de dialogue social n'est pas encore bien ancré sur les lieux de travail, les résultats du Comité National de Dialogue Social sont positifs puisque ces cinq dernières années, les grèves ont été presque inexistantes vu que les réponses aux différents conflits collectifs de travail ont été trouvés en temps opportun.

I.2. Adoption d'une politique salariale équitable à la Fonction Publique.

Nous disons merci au Gouvernement de son initiative d'adoption d'une politique salariale équitable assise sur des critères objectifs tels que les qualifications et compétences, la nature du poste occupé, la performance et la situation familiale.

L'AEB a été honoré de faire partie du comité technique de pilotage de ce projet qui a été mené avec une expertise confirmée, en toute transparence et en concertation avec les syndicats concernés.

Cette politique basée sur une bonne classification professionnelle servira d'exemple à la modernisation des systèmes salariaux du secteur privé.

Les bonnes réalisations sont nombreuses nous n'avons pas le temps de les passer toutes en revue.

Toutefois même si les réalisations sont nombreuses, les besoins sont encore immenses pour pouvoir booster l'emploi.

II. Suggestions de l'AEB pour promouvoir l'emploi

Partout au monde et même chez nous, c'est le secteur privé qui crée la richesse et les emplois, et paie les impôts pour rémunérer les fonctionnaires de l'Etat.

Cela a poussé l'AEB, depuis les élections de 2010, à faire une étude sur les besoins du développement du secteur privé. Le rapport de l'étude est distribué aux partis politiques avant les élections pour qu'ils puissent s'en inspirer pour leurs programmes de développement à présenter pendant la campagne électorale. Le parti gagnant peut s'en inspirer pour l'action gouvernementale. Les partis de l'opposition peuvent aussi s'en servir pour contrôler l'action gouvernementale en faveur du secteur privé. Nous demandons aux partis politiques de jeter un coup d'œil sur cette étude.

Mais, avec votre accord je peux rappeler 5 besoins urgents à satisfaire.

II.1. Augmenter le courant électrique

A la date du 1^{er} Mai de chaque année, le discours de l'AEB rappelle cette urgence. Nous savons que l'Etat n'a pas assez de moyens mais le dicton burundais dit "Akagumye bagumako", ce que lorsqu'on a un objectif à atteindre on ne recule pas les difficultés. Si on se compare aux autres pays africains en matière d'électricité, le Soudan du Sud qui a 4,5% est le seul pays classé derrière le nôtre. Cette situation est difficilement explicable lorsque nous savons que la surface de notre pays est relativement petite et que le bon Dieu a gratifié notre pays de tout ce qu'il faut pour produire de l'électricité: l'eau, le soleil, le vent, etc...

L'industrialisation, le développement de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle ainsi que le pompage de l'eau buvable pour alimenter les populations des collines ne sont pas possibles sans courant électrique en suffisance.

II.2. Disponibiliser les devises

Les entreprises et les personnes qui vivent du commerce des produits importés ont aujourd'hui des problèmes d'approvisionnement. Lorsqu'ils sont disponibles, les produits importés coûtent trop cher et c'est toujours le petit consommateur qui est victime de cette situation.

Le dialogue et la concertation entre les services publics en charge de la question et les importateurs est une voie à exploiter pour trouver des solutions durables à la question. Des solutions non concertées ne résoudront pas ce problème.

II.3. Approvisionner suffisamment le pays en médicaments et baisser leurs coûts.

La pénurie des médicaments est liée à celle des devises.

Toutefois, la flambée des coûts des médicaments relève parfois de la responsabilité des intervenants dans le secteur. Comme nous le savons tous, la bonne santé des travailleurs est indispensable pour une bonne production des biens et des services.

Nous demandons que le médicament soit pris en compte lors de fixation des priorités en matière de gestion des devises disponibles. Nous savons que la solution est difficile, c'est pour cela que nous attirons l'attention des autorités sur l'importance de la question.

II.4. Construire les infrastructures routières et canaliser les rivières et ruisseaux traversant les centres urbains

Certaines routes d'intérêt vital comme celles qui desservent Bujumbura sont vieilles, il est temps de les reconstruire. La construction des infrastructures publiques génèrent beaucoup d'emplois directs. Le transport et les échanges commerciaux facilités par les routes sont également une source importante d'emplois. Le pays ne peut pas se développer sans un réseau routier suffisant et bien entretenu.

Durant cette saison de fortes pluies nous avons été témoins des catastrophes causées par les crues des rivières, des ruisseaux et du Lac Tanganyika. La construction des infrastructures devrait aussi figurer dans les projets prioritaires de l'Etat.

II.5. Interdire aux fonctionnaires de s'adonner aux activités commerciales incompatibles avec leurs fonctions.

Ces jours-ci les opérateurs économiques du secteur privé subissent la concurrence, parfois déloyale des fonctionnaires. Il y a dans beaucoup d'autres pays et ici chez nous, une législation sur les incompatibilités des fonctionnaires.

Si les fonctionnaires s'adonnent, sans limitation, aux activités commerciales, il risque d'y avoir une concurrence déloyale à l'encontre des opérateurs privés et une perte pour l'Etat en termes notamment d'absentéisme au travail ou de non-paiement des impôts. Nous demandons au Gouvernement qui sera issu des élections de bien analyser la question.

Les besoins nécessaires pour développer le secteur privé sont innombrables. Il est même difficile de les hiérarchiser ou de distinguer ceux spécifiques audit secteur de ceux qui concerne tout le pays. Si l'Association des Employeurs a soulevé ces questions, elle a voulu attirer l'attention du prochain gouvernement sur les problèmes du secteur privé qu'il faut prioriser.

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans aborder la question de la pandémie du Covid-19 qui fait des dégâts dans beaucoup de pays même si elle n'est pas encore très rependue dans notre pays.

Notre association conseille aux employeurs d'être les premiers responsables de lutte contre la pandémie du Covid-19 sur les lieux de travail.

Ils doivent faire appliquer les instruments du Gouvernement en la matière. L'employeur doit notamment veiller à l'hygiène, à la disponibilisation de l'eau et du savon pour tout le monde afin de se laver les mains régulièrement et faire respecter, dans la mesure du possible la distanciation sociale d'un mètre entre les salariés.

L'AEB, en coopération avec le service des Activités des Employeurs au BIT, est en train de finaliser un guide des employeurs pour la lutte contre la pandémie du Covid-19 sur les lieux de travail.

Ce guide contient beaucoup de Conseils en rapport avec le rôle de l'employeur pour protéger les travailleurs pendant les heures de service. En dehors du service, les travailleurs appliqueront les instructions du Gouvernement.

Pour terminer mon message, je voudrais réitérer, au nom de l'AEB, mes remerciements au Gouvernement pour ses nombreuses réalisations en matière du travail et de l'emploi durant ces 15 dernières années.

Je souhaite à tout le monde des élections caractérisées par un climat de paix et de sécurité ainsi qu'une joyeuse Fête du travail.

Que Dieu vous bénisse

Je vous remercie

Président

Théodore KAMWENUBUSA